



Perquisition domicile familial

Par **Yzarck**, le **31/08/2017** à **05:37**

Bonjour,rnrnSuite à une perquisition qui ne me concerne pas dans le domicile familial, les policiers ont trouvé mes économies 1.000 € qui on perquisition lors de l'audience au commissariat je n'étais pas sûr combien j'avais, je pensais moins car, par moment, j'en prenais si besoin et je remets lors de la paye. Bref, après l'audience, le policiers m'a dit que c'est le juge qui décidera de rendre ou pas. On m'a donner le numéro de scellé verbalement mais je l'ai oublié et, depuis 4 mois, je n'ai pas de nouvelles à propos de mon argent ni rien. Comment ça ce passe ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **31/08/2017** à **07:50**

Bonjour,rnrnCette perquisition a été faite pour quel motif ? dans le cadre de quelle procédure ? pourquoi vous dîtes que cette perquisition ne vous concernait pas ?rnrnSi vous voulez des réponses, il serait bon de nous en dire un peu plus.

Par **Yzarck**, le **31/08/2017** à **09:22**

Bonjour Tisuisse,rnrnC'était pour stupéfiant, ça ne me concerne pas car c'était mon frère, on trouvait des empreinte. Donc, suite à ça, a u une perquisition. Le cadre de la procédure je ne sait pas je ne connais pas ? rnrnLe fais que je dormais chez mes parents, mon frère habite avec nous, lors de la fouille ils ont trouvé mes économies. rnrnMerci.rnrnJ'espère vous avoir donner plus de détails.

Par **chris_ldv**, le **02/09/2017** à **21:47**

Bonjour,rnrnPour la police le seul élément factuel est qu'au domicile de votre frère, soupçonné de trafic de stupéfiants, se trouvait également une somme de 1000€ en espèces pour laquelle aucun membre de la famille n'est en mesure de fournir un justificatif (retrait d'espèces à la banque, vente en espèce d'un objet, gain à un jeu quelconque etc...)rnrnCordialement,

Par **Siou971**, le **27/03/2019** à **14:33**

Bonjour,rnrnMon domicile a été perquisitionné suite à une suspicion de trafic de drogue de mon fils or il y avait rien dans sa chambre il ne détenait aucun élément cependant ma porte a été fracturée je souhaiterais savoir mise à part appeler un artisan quelle est la marche à suivre cordialement

Par **Tisuisse**, le **27/03/2019** à **16:43**

La marche à suivre vous sera donnée par votre avocat.

Par **Siou971**, le **27/03/2019** à **17:03**

Je vous remercie pour la réponse.